



Association reconnue d'utilité publique

Chers amies et amis du Foyer Maurice Sixto (FMS),

Si vous n'êtes pas encore formellement membres, nous vous encourageons à le devenir en remplissant le tableau ci-dessous. La cotisation est fixée à 0 francs par année. Une adhésion formelle vous permettra de participer activement à la vie de l'Association (activités, assemblée générale, comité...) et ainsi au soutien du Foyer Maurice Sixto. Nous serions très heureux de bénéficier de votre collaboration et de vos propositions (animations, médias, recherche de fonds, autres activités...) !

Charte de l'Association « Les Amis d'Haïti »

Toute personne désireuse de devenir membre de l'Association « Les Amis d'Haïti » s'engage à agir comme membre dans le respect des autres membres et du comité, en ayant une attitude de collégialité et de convivialité.

Elle s'engage par ailleurs à soutenir le Foyer Maurice Sixto (Haïti) dans son engagement pour la promotion des droits humains et à respecter ses prises de position sur les sujets sociétaux et politiques.

Le non-respect de cette charte peut conduire à l'exclusion de l'Association « Les Amis d'Haïti » (Statuts, article 9 b)

Je souhaite devenir membre de l'Association « Les Amis d'Haïti » et m'engage à respecter cette charte.

Nom : Prénom :

Chemin :

Numéro postal : Localité :

Téléphone mobile : E-Mail :

Date : Signature :

Mention légale : j'accepte que Les Amis d'Haïti enregistrent mes données personnelles et m'envoient des informations par adresse électronique. Je peux à tout moment révoquer cette déclaration de consentement.

Les Amis d'Haïti s'engagent à ne pas utiliser de données personnelles à d'autres fins et à ne pas les transmettre à des tiers.

Prière d'envoyer ce document par voie électronique (contact@amishaiti.ch)

ou par courrier postal.

Merci d'avance !

Meilleures salutations.